

Retour vers le futur : Net Zéro Carbone 2050... en 2242 !

“Is green growth happening? An empirical analysis of achieved versus Paris-compliant CO₂–GDP decoupling in high-income countries” est un article rédigé par Jefim Vogel et Jason Hickel et publié dans *Lancet Planet Earth* en septembre 2023. Les auteurs mettent en avant l'incompatibilité manifeste entre la croissance dite « verte » (pensée ici comme le découplage entre la croissance du Produit intérieur brut (PIB) et les émissions de CO₂) et les engagements de l'Accord de Paris. La Fabrique Écologique en retient trois enseignements clés.

Qu'est-ce que le découplage ?

Les notions de couplage et découplage portent sur la corrélation entre la charge écologique (e.g. la charge climatique, mesurée en équivalent CO₂) et l'activité économique (mesurée par le PIB). Un découplage est dit *absolu* si la charge écologique baisse malgré la hausse de l'activité économique. Un découplage est dit *relatif* s'il ne permet pas de compenser la hausse de l'activité économique malgré une baisse de la charge écologique par unité de production.

#1 Sur la période 2013-2019, un découplage absolu entre la charge climatique (mesurée en tonne équivalent CO₂ et basée sur la consommation) et l'activité économique (PIB) a été observé pour 11 pays industrialisés sur les 36 étudiés : 10 pays européens (dont la France) et l'Australie. Ce constat est utilisé pour promouvoir la « croissance verte », comme solution aux enjeux sociaux et écologiques, et ce plus particulièrement par les partisans du libéralisme.

#2 220 années : voilà la durée nécessaire en moyenne, pour ces 11 pays, pour diminuer de 95 %¹ leurs émissions par rapport à 2022 (219 années pour la France). Et jusqu'à 370 années pour le pays le moins performant (Belgique), tandis qu'il en faudrait 74 pour le pays en tête, le Luxembourg. À date, aucune accélération significative de la vitesse de découplage n'a été observée, et aucune technologie susceptible d'y contribuer significativement n'a été validée à l'échelle. Il faudrait en moyenne aller 10 fois plus vite pour s'inscrire dans une juste application de l'Accord de Paris (6 fois pour la France). Les auteurs soulignent d'ailleurs que leur analyse correspond au scénario le plus optimiste pour la croissance verte, impliquant une perspective strictement égalitariste (cf #3), une estimation haute du budget carbone mondial restant, un taux de croissance stable (alors que les partisans de la « croissance verte » plaident pour une hausse des taux de croissance), et la non-prise en compte de certaines émissions (agriculture et foresterie, usage des sols, aviation et transport maritime internationaux). Les auteurs assimilent le narratif de la croissance verte² à un type de *greenwashing*³, au vu de l'inanité des trajectoires actuelles. L'arrêt de la poursuite de la croissance économique et l'adoption d'approches post-croissantes, centrées sur la suffisance, l'équité et le bien-être sont avancées comme cruciales à l'accélération de la baisse des émissions.

#3 Dans cet article, la part juste d'émissions carbone de chaque pays a été calculée à partir d'un budget carbone correspondant à une probabilité de 50 % de respecter l'intervalle [1,5 ; 1,7] °C, et alloué à chaque pays proportionnellement à sa population, en utilisant respectivement les données du GIEC et les projections de l'ONU (scénario taux de fécondité intermédiaire). En l'état, ces 11 pays émettraient plus de 27 fois leur quote-part correspondant à un réchauffement de 1,5 °C. Les auteurs soulignent, à juste titre, que cette perspective strictement égalitariste n'est pas équitable en l'absence de prise en compte de la dette climatique des pays occidentaux, à savoir ici leurs contributions passées aux émissions carbonées, disproportionnées par rapport à leur population. Les auteurs affirment que cette dette doit faire l'objet de mesures de compensation spécifiques⁴, notamment monétaires, les émissions passées ne pouvant être ni annulées ni compensées en termes de carbone seulement.

Une ambition française insuffisante

Si la France est « meilleure élève » que bien d'autres en termes d'impact carbone, ses résultats restent largement insuffisants. En 2024, l'ADEME a actualisé son étude prospective sur des scénarii de la transition écologique pour 2050 : le plus ambitieux, « Génération Frugale », nous conduirait à une empreinte carbone de 4,2 t CO_{2,eq} par an et par habitant en 2050⁵. Comme souligné par l'ADEME, aucun ne permet d'atteindre 2 tonnes de CO_{2,eq}/an/habitant, qu'elle présente comme l'objectif « dans un monde neutre en CO₂ en 2050 pour respecter les engagements de l'Accord de Paris et maintenir l'augmentation de la température mondiale à un niveau inférieur à 2 °C »⁶. Loin du but donc, et plus encore au vu d'autres projections, par exemple celles de l'initiative « [1,5 °C national pathway explorer](#) » qui vise un maximum de 0,6 à 1,4 t CO_{2,eq}/an/habitant en 2050.

Selon l'ADEME, l'échec de ses scénarii à réduire l'empreinte carbone à 2 t CO_{2,eq}/an/habitant est liée à « l'absence de politique concertée au niveau international ». L'absence d'une remise en cause radicale de notre organisation sociale (dont économique et politique) est aussi une explication centrale. A exercice contraint, résultats limités. L'impossibilité de sortir du paradigme de la croissance économique l'illustre particulièrement (36 % pour « Génération Frugale » et 47-48 % pour les trois autres, d'ici à 2050 par rapport à 2021). Croissance verte pour tous les scénarii

L'avis de Pauline Bureau, Vice-présidente de LFE

L'optimisme vis-à-vis des politiques de découplage semble reposer sur une vision biaisée de leur efficacité, ignorant le facteur temporel, pourtant déterminant pour pouvoir rester sous le seuil critique des 2°C !

¹ Les auteurs n'explicitent par leur choix d'une réduction de 95 % par rapport aux émissions de 2022. A titre de comparaison, la Commission européenne a recommandé en février 2024 une réduction de 90 à 95 % par rapport aux émissions de 1990.

² Les auteurs l'illustrent par un article paru dans le Financial Times en septembre 2022 (« [Economics may take us to net zero all on its own](#) », par John Burn-Murdoch).

³ Le greenwashing, ou écoblanchiment en français, correspond dans sa définition élargie aux « fausses promesses, les illusions rassurantes et les formes d'enfumage qui nous enferment dans des trajectoires insoutenables. » (L. Teulière, A. Berlan et G. Carbou (dir.). *Greenwashing : Manuel pour dépolluer le débat public*. 2022. Collection Anthropocène. Le Seuil.)

⁴ Fanning, A.L., Hickel, J. Compensation for atmospheric appropriation. *Nat Sustain* 6, 1077–1086 (2023).

⁵ ADEME. Transition 2050 : Prospective - Transition(s) 2050 - édition 2024

⁶ Notons que cet « objectif » n'est ni scientifique ni mentionné dans l'Accord de Paris, comme développé dans [l'article de Bonpote](#).